



JEAN-LUC PEYRON
DIRECTEUR DU GIP ECOFOR,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE
D'AGRICULTURE DE FRANCE.



ALBA DEPARTE
INGÉNIEURE AU SERVICE
FORÊT, ALIMENTATION ET
BIOÉCONOMIE, DIRECTION
PRODUCTIONS ET ÉNERGIES
DURABLES À L'ADEME



FORÊT ET FILIÈRE BOIS : DES ACTEURS CLÉS

Atout précieux pour lutter contre les changements climatiques, la forêt et la filière bois doivent concilier différents rôles pour atteindre les objectifs de la transition écologique et énergétique.

Comment la filière forêt bois participe-t-elle à la transition écologique et énergétique ?

Alba Departe : Réserve de biodiversité, la forêt contribue aussi à la lutte contre le changement climatique en captant le CO₂, en stockant le carbone, en fournissant du bois utilisé pour la production de matériaux et d'énergie alternatifs aux matériaux d'origine non renouvelable et aux énergies fossiles. Cette substitution permet de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et de stocker du carbone pendant la durée de vie des produits bois utilisés dans la construction ou l'ameublement par exemple.

Jean-Luc Peyron : Plus cette durée de vie s'allonge, plus on stocke du carbone, plus on économise de l'énergie. Plus on l'étend en recyclant le bois et en valorisant les déchets, moins on utilise d'autres produits plus gourmands en énergie... À chaque étape, les économies de GES sont importantes, jusqu'à une utilisation finale du matériau bois en énergie. Du point de vue de la production d'énergie, le bois présente l'avantage d'être disponible à tout moment.

Développer l'utilisation du bois ne fragilisera-t-il pas les écosystèmes ?

J.-L. P. : Depuis toujours, l'utilisation du bois

est confrontée à une obligation de durabilité. De la ressource, de la qualité des sols, des eaux, de l'air... Pour trouver le bon compromis, nous avons besoin de projections à long terme, évaluant notamment le bilan carbone selon différents scénarios : évolutions du changement climatique, types de gestion... Aujourd'hui, détenue par plus de 3 millions de propriétaires privés, la forêt française souffre plutôt de sous-exploitation. L'ambition est donc d'augmenter les prélèvements. Des études de l'IGN et de l'INRA montrent que, jusqu'en 2050, cela ne détériorera pas forcément le bilan carbone.

A. D. : Le Programme national de la forêt et du bois prévoit de mobiliser 12 millions de mètres cubes supplémentaires de bois entre 2016 et 2026. Aujourd'hui, on exploite environ la moitié de la croissance annuelle de la forêt. On peut faire plus, tout en optant pour des stratégies de gestion qui préservent la qualité des écosystèmes en termes de biodiversité, de fertilité des sols... Récolter plus de bois offre également l'opportunité d'adapter nos forêts au réchauffement climatique et d'augmenter leur résistance aux événements extrêmes à venir - maladies, tempêtes... -, grâce au maintien de forêts diversifiées par exemple.

Quels sont les autres défis de la filière, face aux enjeux écologiques, énergétiques et socio-économiques ?

A. D. : D'abord, identifier et accompagner les pratiques les plus vertueuses d'un point de vue environnemental, au niveau de la gestion forestière comme des filières de valorisation. L'ADEME soutient les filières de valorisation du bois à haute performance environnementale et l'amélioration de la qualité des peuplements forestiers. Elle publie des études ou des guides de bonnes pratiques. Elle aide la recherche et l'innovation. Un autre enjeu est d'ordre économique. Créatrice d'emplois, la filière forêt bois souffre d'un important déficit commercial. La France exporte une partie de ses bois feuillus et importe massivement des sciages résineux et des produits bois transformés. Elle doit développer des produits compétitifs, à haute valeur ajoutée, valorisant mieux les essences locales.

J.-L. P. : Matériau d'avenir autant que du passé, le bois doit retrouver des parts de marché. Il faut aussi mesurer l'importance des forêts pour la société : beauté des paysages, détente, santé... Arbitrer entre toutes ces attentes en évitant les discours manichéens est compliqué. C'est pourquoi l'accent doit être mis sur la communication, sous toutes ses formes : vis-à-vis des professionnels comme du grand public.



Plus d'infos :
> alba.departe@ademe.fr
> jean-luc.peyron@gip-ecofor.org



En savoir plus :
> www.ademe.fr/expertises/produire-autrement/production-forestiere
> www.ademe.fr/expertises/energies-renouvelables-enr-production-reseaux-stockage/passer-a-l'action/produire-chaaleur/dossier/bois-biomasse/biomasse-energie